

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 AVRIL 2026**

Date de la convocation : 14 avril 2026

transmise le : 14 avril 2026

Membres élus : 27

en fonction : 27

présents : 25

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

Membres présents : Mesdames et Messieurs MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, ECKERT Sylvia, Stéphane MISCHLER, GRASSER Laëtitia, KLEIN Alain, RIEGEL David, RIEDINGER Marisa, DAUGER Thomas, BISCHOFF Véronique, MAGNUS Patrice, KOEHL Christophe, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, NOBLET Florence, ARNDT Hélène, GEISSLER François, FUCHS Denis

Étaient absents excusés : Madame Joanne RIEDINGER qui donne pouvoir à Madame Marie-Claire ENRICI, Madame Marie Hélène MARTZ qui donne pouvoir à Madame Mélanie GRATHWOHL

Étaient absents non-excusés :

Secrétaire de séance : Monsieur Alain KLEIN

2026 033 Désignation des membres amenés à siéger à la SPL Grandir en Basse-Zorn.

Conformément aux statuts de la Société Publique Locale (SPL) et aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il est nécessaire de désigner les représentants de la commune appelés à siéger au sein de ses organes de gouvernance, notamment le conseil d'administration.

Ces représentants auront pour mission de participer à la définition des orientations stratégiques de la SPL, de veiller à la bonne exécution de ses missions et d'assurer un lien étroit entre la société et la collectivité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité désigne les six membres suivants :

Béatrice DEBRIE
Christophe KOEHL
Marie-Claire ENRICI
Mathieu TAESCH
Nathalie GRATHWOHL
Olivier BOPP

Pour extrait conforme à Hoerd, le 30.04.2026
Publié le 30.04.2026
Transmis à la Préfecture le 30.04.2026
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Alain KLEIN



Le Maire
Mathieu TAESCH

